



Judo Club Aulnaysien

Inscription Saison 20__ - 20__

Parrainage :

-10 % pour le parrain

Judo	Aïkido	Nihon Tai-Jitsu	Package 3 disciplines
Enfant : MN * <input type="checkbox"/> PA * <input type="checkbox"/> Adulte : <input type="checkbox"/>	Jeune : <input type="checkbox"/>	Enfant : MN * <input type="checkbox"/> PA * <input type="checkbox"/> Adulte : <input type="checkbox"/>	Jeune <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/>
Passeport FFJDA : <input type="checkbox"/>	Adulte : <input type="checkbox"/>	Passeport FFKDA : <input type="checkbox"/>	Passeports : FFJDA - FFKDA (rayer la mention inutile)

* MN → Dojo du Moulin Neuf, rue du Maréchal Juin

* PA → Dojo du Plant d'Argent, rue du Plant d'Argent

Obligatoire (l'inscription ne sera définitive qu'à la production de ce document) :

Un certificat médical de moins de un an, attestant l'absence de contre-indication à la pratique et à la compétition est à fournir.

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : M F Membre : Ancien Nouveau

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____ @ _____

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom	Numéro de téléphone
_____	_____
_____	_____

Cotisation et licence (à régler en totalité)

Cotisation : _____	Chèque N°1- _____	Chèque N°2- _____	Chèque N°3- _____
Passeport : _____	_____	_____	_____
Total : _____	_____	_____	_____
Espèces Somme : _____		Chèques ANCV Sport : _____	

Les parents ont la responsabilité de vérifier la présence du professeur au cours avant de laisser leur(s) enfants(s).

Autorisation à quitter le dojo à la fin du cours :

Seul par cette autorisation, je décharge l'intégrale responsabilité du JCA après le départ de mon enfant.

Accompagné dans ce cas l'enfant devra attendre dans le dojo l'arrivée du responsable légal ou de son représentant.

RÈGLEMENT : - Chèques de règlement établis à de l'ordre de JCA ou Judo Club Aulnaysien - (Agréé CAF)

J'autorise le Judo Club Aulnaysien à prendre des photos et vidéos dans le cadre de ses activités sportives, de les diffuser sur son site internet, Facebook et Instagram ainsi que tout autre réseau social à des fins non-commerciales ; et de recevoir toutes informations du club via sms, mms, mail, flyers, etc...

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur au verso et déclare l'accepter.

Je soussigné(e)* : _____ agissant en qualité de père, mère ou représentant légal, autorise le responsable du Judo Club Aulnaysien à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident.

*Représentant légal pour les mineurs

Signature précédée de « lu et approuvé »

Fait à Aulnay-sous-Bois le : _____

Règlement Intérieur

(A lire attentivement avant de s'inscrire au Judo Club Aulnaysien)

On entre dans le Dojo sans chaussures et tête nue.

Pour la qualité de l'enseignement, la présence des parents pendant les cours n'est pas souhaitable.

I – Conduite :

- 1) Toute discussion religieuse et politique est interdite . Il n'est fait entre les membres aucune distinction suivant leur nationalité ou leur position sociale. Seul est pris en considération le grade.
- 2) Les membres doivent se souvenir que les Arts Martiaux sont avant tout une méthode d'éducation physique et morale destinée à assurer le développement maximum de leurs possibilités.
- 3) Chaque membre s'engage au respect des traditions, des professeurs, des partenaires ou adversaires aussi bien à l'entraînement au Dojo qu'en compétition.
- 4) Aucun trouble ne sera toléré à l'intérieur du club. Tous les membres doivent montrer par leur attitude et leur comportement qu'ils ont complètement compris et assimilé la mentalité des Arts Martiaux.
- 5) Tout membre désirant s'entraîner, faire des compétitions ou rendre visite à un autre club demandera l'autorisation à son professeur.
- 6) Ne pas apporter d'objets de valeur (montres, bijoux, téléphones portables.....), le Judo Club Aulnaysien ne sera pas tenu responsable en cas de vol.

II – Hygiène :

- 1) Chaque membre doit se présenter dans un état de propreté : les ongles des mains et des pieds seront coupés ras afin d'éviter des coupures infectieuses et de blesser ses partenaires.
- 2) Il est interdit d'utiliser les vêtements d'un autre membre, le passage au vestiaire est obligatoire. Les kimonos étant obligatoirement personnels.
- 3) Chaque membre devra participer au maintien de l'ordre et de la propreté dans le Dojo et plus spécialement dans les vestiaires.
- 4) Il est interdit d'arriver au club en kimono.
- 5) Aucune dégradation ne sera tolérée, sous peine de renvoi immédiat.

III – Cotisation et licence fédérale :

- 1) Le montant de la cotisation est annuel pour une inscription du mois de septembre à décembre et payable à l'inscription. A partir du mois de janvier le montant de la cotisation est minoré et payable à l'inscription. Toute année commencée est due. **Aucun remboursement ne sera du en cas de désistement en cours d'année.** Le paiement de la licence est annuel et sans minoration en cours de saison.
- 2) Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique et à la compétition sera fourni à l'inscription.

IV – Discipline :

- 1) Interdiction formelle de manger sur le tatami.
- 2) En cas d'infractions répétées au présent règlement, et après avertissement, les fautifs seront exclus de l'Association du Judo Club Aulnaysien.

V – Assiduité :

- 1) Le pratiquant d'Aïkido, de Judo ou de Nihon Tai-Jitsu s'engage à suivre les cours avec régularité jusqu'à la fin de la saison sportive. Si pour une raison grave il doit arrêter, il doit en avvertir l'enseignant.

VI – Droit à l'image :

- 1) L'image et la voix du licencié sont susceptibles d'être captées par tout moyen dans le cadre de l'activité de l'association. L'adhérent autorise le Judo Club Aulnaysien à procéder à ces captations d'image et à les utiliser dans le cadre de l'association sur tout support de communication visuelle quels qu'ils soient et notamment : site internet du club, Facebook et Instagram ainsi que des calendriers sportifs, bulletins d'informations, flyers...Les adhérents ne souhaitant pas que leur image soit diffusée, doivent envoyer un courrier recommandé au Judo Club Aulnaysien, mentionnant explicitement leur refus.

Je reconnais avoir lu et reçu un exemplaire du règlement intérieur.

Signature :